



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Statuts

Question écrite n° 8530

Texte de la question

M Marc Dolez attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales, sur la mise en place des statuts des cadres A techniques de la fonction publique territoriale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quel délai il compte faire publier le décret permettant la mise en place de ces statuts.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre la construction statutaire de la fonction publique territoriale. Dans ce cadre, les dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires de catégorie A de la filière technique qui donneront lieu à une large concertation avec les représentants des élus et des personnels, devraient pouvoir être soumises prochainement à l'examen du conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Données clés

Auteur : [M. Dolez Marc](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8530

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 310